

Critiquer le roi reste tabou au Maroc

Maroc

Posté par: lakil

Publiée le : 8/8/2007 12:59:36



A un mois des législatives, deux hebdomadaires ont été interdits. Leur éditeur risque la prison.

La personne du roi Mohammed VI reste un sujet tabou au Maroc. Pour l'avoir oublié, le journaliste Ahmed Benchemsi, directeur des magazines Nichane (en arabe) et Tel quel (en français) comparaitra en justice le 24 août. Nichane a été retiré des kiosques samedi, et Tel quel n'est pas sorti de l'imprimerie. Entendu lundi pendant plus de vingt heures, Ahmed Benchemsi a été inculpé de «manquement au respect dû à la personne du roi». Il risque trois à cinq ans de prison.

Politesse. Le journaliste venait de signer un double éditorial, en français et en arabe, où il critiquait les propos du roi Mohammed VI lors de son dernier discours. «Ahmed y parlait de réforme constitutionnelle, critiquait la concentration des pouvoirs au sommet de l'Etat et posait la question de la réelle utilité des élections législatives, explique Driss Bennani, journaliste à Tel quel. Mais ces thèmes ont déjà été abordés maintes fois par la presse indépendante.» Il semble que ce soit surtout la version arabophone de l'éditorial qui ait mis le feu aux poudres. Ahmed Benchemsi a utilisé le darija, l'arabe dialectal marocain, pour interpeller le souverain. Un langage familier, très direct, sans formule de politesse.

«Il y a une totale contradiction entre le discours officiel, où l'on vante les avancées de la démocratie, et les attaques régulières dont sont victimes les journaux indépendants», s'insurge Hajar Smouni, responsable du Maghreb pour Reporters sans frontières. En janvier, un dossier consacré aux blagues marocaines sur la politique, le sexe et la religion avait déjà valu à Nichane une interdiction de deux mois. La journaliste à l'origine de l'article et le rédacteur en chef de l'époque avaient été condamnés à des peines de prison avec sursis et à de fortes amendes. Un an auparavant, un autre titre indépendant, le Journal hebdomadaire, avait été condamné à une amende de 300 000 euros pour diffamation à la suite d'un procès très critiqué.

Les atteintes à la liberté de la presse se multiplient ces dernières semaines. Le directeur et un journaliste d'Al Watan al An, un hebdomadaire spécialisé dans la révélation d'affaires militaires, comparaissent actuellement devant le tribunal de Casablanca pour avoir publié des documents confidentiels sur la lutte antiterroriste. Le directeur du journal Al Ousbou est pour sa part poursuivi pour «diffusion, de mauvaise foi, de fausses nouvelles». Pour Ahmed Benchemsi, «nous assistons à une offensive généralisée contre la presse menée par les autorités, qui font preuve d'une fébrilité extrême».

Ali Amar, directeur du Journal hebdomadaire, partage cette analyse. Il accuse le gouvernement de «terroriser la chaîne de production de la presse indépendante». «Selon le code de la presse, en cas de défaut du directeur de la publication ou du rédacteur en chef, la responsabilité de l'imprimeur

pourrait être engagée, précise-t-il. On cherche à créer un filtre de censure supplémentaire.» Ces pressions aboutissent à créer des réflexes d'autocensure. Le directeur commercial de l'imprimerie Idéale, qui édite les titres dirigés par Ahmed Benchemsi et le Journal hebdomadaire, a été convoqué dimanche par la police. Echaudé, l'homme aurait dès le lendemain hésité à distribuer le Journal hebdomadaire, en découvrant la couverture : une photo des années 40 montrant la poitrine d'une jeune femme. «Il a alors décidé d'envoyer une copie du magazine aux autorités afin de recevoir leur autorisation, affirme Ali Amar. N'ayant aucune réponse, il a fini par décider de le distribuer malgré tout lundi soir.»

Réimpression. De leur côté, les journalistes de Nichane et de Tel quel soutiennent que les deux titres seront réimprimés sans l'éditorial contesté. «Nous avons déjà perdu près de 120 000 euros dans l'affaire», confie Driss Bennani.

A un mois des législatives, le 7 septembre, on s'interroge sur la véritable raison de ces attaques. «Le gouvernement espère bien faire rentrer les journaux indépendants dans le rang, analyse Ali Amar. Ils ne veulent surtout pas que l'on remette en cause la transparence de ces élections ou que l'on émette des doutes sur la démocratie.»

Source: <http://www.liberation.fr/actualite/monde/271249.FR.php>